

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 121 (1995)
Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fontaine magique

*Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef*

Le hameau de Bassenges, en bordure duquel se trouve notre 383
rédaction, fait partie de la grande commune banlieusarde
d'Ecublens, mais conserve un caractère de petit village: une
demeure de maître (aujourd'hui occupée par la présidence du
Conseil des Ecoles polytechniques fédérales), des maisons
anciennes, une rue principale étroite, des vignes, des prés où brou-
tent des moutons et ce, à deux pas de l'agglomération lausannoise.
Parmi ces témoins d'un passé campagnard récent figure une magni-
fique fontaine couverte datant de 1824, avec une pompe à bras
aujourd'hui factice et deux grands bassins de pierre, alimentée par
une source.

Aujourd'hui, ce n'est pas son caractère d'ancienneté, si bien préser-
vé soit-il, qui lui vaut l'attention, mais les propriétés qu'on prête à
son eau. Tous les jours, des voitures s'y arrêtent, dont les occupants
débarquent des dizaines de bouteilles en plastique ou en verre, pour
y faire le plein d'une eau potable dont ils attendent de toute éviden-
ce le remède aux maux les plus divers.

L'affluence y est telle que les autorités ont dû réglementer les heures
de prélèvement, par égard pour les voisins.

Mais qu'en est-il des propriétés réelles de cette eau? Déclarée
potable, elle fait l'objet de contrôles périodiques de la part des ser-
vices cantonaux compétents. On sait donc qu'elle ne se distingue
guère de l'eau du réseau de distribution: faute de particularités, elle
est donc acratopège (par définition, sur le plan étymologique).

Son origine n'est pas localisée avec précision, mais se situe proba-
blement assez près de la fontaine, c'est-à-dire dans des zones viti-
coles et d'habitation, bénéficiant de traitements chimiques et traver-
sées par des conduites d'eaux usées dont personne ne saurait
garantir le parfait état.

A voir les personnes qui viennent s'approvisionner à cette source, on
peut supposer que la plupart d'entre elles sont locataires, donc ne
payent pas, chez elles, leur eau en fonction du volume consommé.
Ce ne sont donc pas des considérations économiques qui motivent
leur corvée d'eau, mais la conviction de bénéficier d'un plus par rap-
port à l'eau de leur robinet.

Pourquoi raconter ce minuscule fait de société? Il me semble illustrer
le rôle que peuvent jouer des éléments irrationnels dans le compor-
tement quotidien de nombre de nos contemporains, dans des
domaines à première vue peu propices à des spéculations métaphy-
siques. Qu'un journal local ait mentionné le caractère parfaitement
banal de l'eau de la fontaine de Bassenges n'a en rien nui à sa répu-
tation. Il y a là matière à réfléchir sur les chances de convaincre un
large public, dans un domaine quelconque, par une argumentation
objective et fouillée: on ne veut pas comprendre, on préfère croire.
N'y aurait-il pas là une explication à certaines surprises enregistrées
lors de scrutins à différents niveaux?